

Eco-conditionnalité : Certy PRO confirme sa longueur d'avance !

CertiNergy se réjouit de l'entrée en vigueur du principe d'éco-conditionnalité le 1er juillet 2014 annoncé par Cécile Duflot, Ministre de l'Égalité des territoires et du Logement et Delphine Batho, Ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie.

L'entreprise, qui fédère le réseau Certy PRO, fort de 15 000 professionnels engagés dans l'efficacité énergétique, a anticipé cette réglementation il y a un an déjà, en récompensant financièrement les acteurs performants du marché en possession d'un signe de qualité « Reconnu Grenelle Environnement » (RGE) *via l'Eco-Avantage*.

Après le bonus financier, CertiNergy va plus loin et lance le 1^{er} juillet 2013 le service exclusif « Cap RGE ». Il propose aux artisans adhérents du réseau Certy PRO de bénéficier d'un véritable accompagnement dans leur démarche d'obtention d'un signe de qualité RGE.

Le RGE, un véritable enjeu pour les professionnels



Le signe de qualité RGE doit permettre de mieux identifier les entreprises expertes dans la réalisation de travaux de rénovation énergétique et aider la filière à réaliser une véritable montée en compétence.

De plus, dès l'entrée en vigueur de cette réglementation, **les artisans non détenteurs de l'un de ces signes de qualité perdront de nombreux chantiers, ne pouvant garantir à leurs clients l'obtention des primes étatiques finançant une partie de leurs éco-travaux.**

Certy PRO, pionnier dans la démarche de qualification RGE

Il y a un an déjà, en juin 2012, CertiNergy lançait **un service d'information et de conseil** dans le cadre de son réseau de professionnels de la rénovation énergétique Certy PRO. Il inventait surtout **l'Eco-Avantage, le 1^{er} bonus financier associé à la possession d'un signe de qualité RGE.**

CertiNergy est convaincu de l'importance de l'accompagnement des professionnels vers les qualifications RGE. *« Depuis 2010, date de création de Certy PRO, premier réseau de professionnels de l'efficacité énergétique, nous avons accompagné nos partenaires dans une démarche permanente de montée en compétence. Nous sommes donc ravis de cette annonce qui valorise notre action conduite depuis un an auprès de la filière bâtiment pour faciliter l'obtention de signes de qualité RGE et qui fait de Certy PRO l'allié des artisans du bâtiment »* souligne Frédéric Utzmann, président de CertiNergy.

Certy PRO, encore un coup d'avance avec le CAP RGE

Cette annonce arrive au moment où CertiNergy **accélère son engagement en lançant « Cap RGE », un nouveau service exclusif** dédié aux professionnels afin de **simplifier leur démarche de qualification. Cet accompagnement a lieu en trois étapes :**

1. **L'orientation et le choix du signe RGE le plus approprié au cœur de métier du professionnel**
2. **L'assistance à l'inscription à une formation, Feebat ou spécifique aux ENR**
3. **L'assistance à la réalisation d'un dossier de qualification RGE.**

Aujourd'hui, parmi les 600 professionnels déjà contactés, **80 % accueillent favorablement cette offre.**

Pour plus d'informations, demandes de visuels ou d'interviews

Contact presse : Juliette FRANQUET - Tél : 01 55 02 15 10 - j.franquet@open2europe.com

Que signifie la mention « Reconnu Grenelle Environnement » ?

L'ADEME, avec le ministère du Développement durable et ses partenaires (FFB, CAPEB, Qualibat, Qualit'EnR, Qualifelec), ont **défini de commun accord dans une charte d'engagement les exigences à respecter** par ces signes de qualité pour bénéficier de la mention « Reconnu Grenelle Environnement ». [Cette charte](#) a été signée le 9 novembre 2011 par ces différents acteurs. Ces signes sont gages de qualité et de respect d'une série de normes en termes de performance énergétique. La mention « Reconnu Grenelle Environnement » permet désormais aux particuliers de repérer plus facilement les entreprises compétentes pour réaliser leurs travaux d'économies d'énergie et d'être certains de continuer à bénéficier des aides financières étatiques.

A propos de Certy PRO

Ce réseau d'artisans et d'entreprises du bâtiment a été créé en 2010 et compte aujourd'hui plus de **15 000 professionnels**. Son ambition est de réduire la facture d'énergie, en partageant avant tout une charte de valeurs :

- Suivre des formations pour être à la pointe de **l'innovation des produits et des techniques**
- Agir au quotidien pour **sensibiliser sur les pertes en énergie des logements**
- Contribuer au **grand chantier de rénovation de l'habitat français**.

Plus d'informations sur Certy PRO : <http://www.certypro.com/>

A propos de CertiNergy

CertiNergy est aujourd'hui **l'entreprise non fournisseur d'énergie la plus importante du secteur des Certificats d'Économies d'Énergie (CEE)**. Ces services sont entièrement payés par les obligés (lorsqu'ils achètent les CEE produits par CertiNergy), ainsi leur coût n'est pas facturé aux bénéficiaires. Ces derniers reçoivent au contraire via CertiNergy des primes proportionnelles à leurs économies d'énergie, ce qui permet de faciliter le déclenchement d'investissements.

L'entreprise a par ailleurs développé des services de tiers financement (et une filiale dédiée Eco Energie Financement SAS) ainsi qu'un programme de lutte contre la précarité énergétique (et une filiale dédiée Combles Eco Energie SAS) et une activité en Italie.

Par une approche globale et transversale, CertiNergy favorise **l'émergence de nouveaux gisements d'économies d'énergie**. De la phase d'analyse, pour identifier le potentiel global d'économies d'énergie, au bilan post-travaux, en passant par la gestion administrative et financière du dossier, CertiNergy se veut avant tout générateur d'actions d'économies d'énergie en soutenant les particuliers mais aussi les structures de toutes tailles, administrations, industries et professionnels du bâtiment dans l'incitation ou la réalisation de travaux d'efficacité énergétique.

Plus d'informations sur CertiNergy : <http://www.certinergy.com>